

INFOS Hebdo

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

Budget 2013 pour les Français de l'étranger. Mon avis dans un rapport. <http://www.senat.fr/rap/a12-150-3/a12-150-3.html>

En près de 80 pages, le rapport pour avis de la Commission des Affaires étrangères du Sénat sur le budget Français de l'étranger décortique les actions de l'administration et l'argent utilisé pour l'accompagnement des Français à l'étranger. Le **réseau consulaire** (le 2^e du monde) évolue vers la modernité avec, par exemple, la mise en place de services itinérants. On note un accroissement préoccupant des menaces pour nos compatriotes expatriés, alors que les **plans de sécurité** des ambassades ne sont pas tous à jour. La délivrance des visas est le seul service qui rapporte (70 millions par an). Certes, les crédits d'**aide sociale** sont sanctuarisés à 19,6 millions d'euros (depuis des années) mais le nombre de Français en difficulté à l'étranger continue d'augmenter. Rappelons que, par exemple, 3.000 jeunes Français à Montréal sont à la recherche d'un travail. Autant pour les caricatures.

Feue la PEC, pour laquelle nous nous étions engagés. On nous avait promis, au moment de sa suppression, que l'enveloppe des crédits d'**aide à la scolarité** serait maintenue, mais - c'est officiel dans le budget - il faudra en réalité attendre 2015 pour revenir au même niveau qu'en 2012, soit 125 millions d'euros. Malgré plusieurs demandes, les rapporteurs n'ont pas pu obtenir de précisions sur l'utilisation des crédits de bourses pour 2012. Le rapport présente le **nouveau système des bourses**, apparemment séduisant. 300 nouvelles familles entreraient dans le dispositif ; mais certaines vont en sortir et beaucoup verront leurs bourses réduites. Il faudra rester très vigilant sur l'application, et en particulier sur la « contribution additionnelle » des familles, un abattement d'1 à 2 points sur le pourcentage de bourse.

Les rumeurs sur la **réforme de l'Assemblée des Français de l'étranger** vont bon train. Quelques éléments paraissent acquis. Le gouvernement souhaiterait une représentation très locale avec l'élection de conseillers consulaires (vraisemblablement plus de 400). Ces derniers éliraient ceux d'entre eux appelés à siéger - en nombre restreint - à l'Assemblée, qui ne comprendrait plus ni parlementaires ni personnalités qualifiées. Le collège électoral des 12 sénateurs serait formé de tous ces conseillers consulaires, plus les 11 députés. La réforme devrait être présentée par la ministre déléguée aux Français de l'étranger dans les prochaines semaines. Après le passage en Conseil des ministres et au Parlement, des élections pour le monde entier pourraient être organisées au printemps 2014. L'Assemblée, nouvelle version, serait ainsi mise en place avant les prochaines élections sénatoriales. Le rapport ne fait qu'effleurer cette question, pourtant fondamentale, de la réforme de la représentation locale de la diaspora française. Le projet de loi n'ayant pas encore été présenté, les rapporteurs ne disposent pas encore des éléments suffisants pour en faire l'analyse.

Robert del Picchia

MONDE

Fragile trêve à Gaza. Israël a entamé le retrait de ses troupes qui avaient été massées près de la frontière avec la bande de Gaza en vue d'une éventuelle intervention terrestre dans l'enclave palestinienne. Une trêve a en effet été conclue entre l'État hébreu et le mouvement islamiste Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, après 8 jours de violences qui ont coûté la vie à 164 Palestiniens et à 6 Israéliens. Un homme a été tué ce vendredi, 2 jours après le début de la trêve. Plus de 700 roquettes ont été tirées de la bande de Gaza entre janvier et fin octobre selon Israël. 84% des roquettes lancées de Gaza depuis le début de l'opération ont été interceptées par le nouveau système anti-missile israélien Dôme de Fer, qui a neutralisé la force de frappe du Hamas.

Le retour de Pharaon ? Le président égyptien, Mohamed MORSI, présenté il y a quelques mois comme une roue de secours, a pris des dispositions constitutionnelles élargissant ses pouvoirs. Il a notamment repris dans son giron le pouvoir judiciaire, au sein duquel il a limogé le puissant procureur général. Son porte-parole a indiqué que ces décisions ne sont pas susceptibles d'appel et sont donc définitives. Aucune instance judiciaire ne peut plus dissoudre la commission chargée de rédiger la future Constitution après la démission des libéraux. La composition de cette commission, dominée par les islamistes, fait actuellement l'objet d'un recours devant la Haute Cour constitutionnelle. Mohammed ELBARADEI, prix Nobel de la Paix, ancien chef de l'AIEA, estime que MORSI vient de se proclamer « *nouveau pharaon* ». Ses opposants, en majorité des libéraux, vont se rassembler place Tahrir, dans le centre de la capitale égyptienne, qui fut l'épicentre de la révolte pro-démocratie de janvier-février 2011.

EUROPE

Échec sur le budget européen... Du déjà vu. Les exigences britanniques au Conseil européen, qui tente de donner à l'Union un cadre budgétaire pour la période 2014-2020, bloquent le sommet. Après de longs entretiens, le Président Herman VAN ROMPUY a présenté un nouveau projet. Il maintient sa proposition d'une enveloppe d'un peu plus de 980 milliards d'euros, soit une baisse de 75 à 80 milliards, très au-dessus de ce que demandent les Britanniques et leurs alliés suédois ou néerlandais. Il a en revanche fait un geste pour la politique agricole commune (PAC) et les fonds de cohésion. Le sommet devait reprendre ce vendredi après-midi mais sans illusions. François HOLLANDE et Angela MERKEL estiment plus vraisemblable la convocation d'un nouveau sommet...

Tension électorale en Catalogne. La région élit dimanche son Parlement. Artur MAS, le président de cette puissante communauté autonome d'Espagne, a fait le pari du conflit ouvert avec Madrid : il a convoqué des élections anticipées en espérant obtenir une majorité absolue et avancer, dit-il, vers un « État souverain ». La Catalogne, la plus endettée des 17 communautés espagnoles, s'estime lésée depuis des années par un déficit fiscal annuel de 16 milliards d'euros - un chiffre contesté à Madrid. Les derniers sondages ne créditent la coalition nationaliste que d'une majorité relative. MAS a déjà promis aux 7,5 millions de Catalans un référendum sur l'autodétermination.

Le patronat britannique vote européen. L'organisation CBI a appelé le Premier ministre à éviter un vote sur une éventuelle sortie de l'UE : « *une Europe, même en difficulté, reste la destination de la moitié de nos exportations* ». Roger CARR, président de l'organisation patronale ajoute : « *même si la volonté populaire est celle d'un retrait, les entrepreneurs et les politiciens doivent maintenir le pont fermement en place* ».

Sénateur à vie n'est pas toujours un bien... Mario MONTI vient de l'apprendre à ses dépens. Le président italien Giorgio NAPOLITANO a déclaré qu'il « *ne peut pas être candidat* » au Parlement, « *puisque'il est déjà parlementaire* » depuis qu'il a été nommé sénateur à vie l'an dernier. Élections législatives au printemps 2013.

AFRIQUE, AMÉRIQUES & ASIE

République démocratique du Congo Les rebelles congolais du M23 ont exigé un dialogue avec le président Joseph KABILA avant tout retrait de la ville de Goma, dans l'Est de la RDC. Une organisation humanitaire estime à 120.000 le nombre de personnes nécessitant une aide d'urgence au Nord-Kivu.

Le nouveau gouvernement ivoirien. La présidence a annoncé sa formation. 28 ministres, dont le Premier ministre Daniel Kablan DUNCAN. Il s'agit d'une équipe un peu resserrée (le précédent en comptait 35). Une dizaine de ministres ont été sortis, et 4 font leur entrée. Le président OUATTARA conserve la Défense, et garde auprès de lui un ministre délégué sur ce dossier, Paul KOFFI, pour mener à bien la très importante réforme de l'armée.

Les GBAGBO devant la CPI. La Cour pénale internationale a rendu public un mandat d'arrêt contre l'épouse de l'ancien président de la Côte d'Ivoire, Simone GBAGBO, qualifiée d'« alter ego », pour des crimes contre l'humanité commis lors des violences de 2010-2011. C'est la 1^{ère} fois qu'une femme est réclamée par la CPI. Le mandat court depuis février dernier, mais était resté confidentiel.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Un autre Français enlevé au Mali. Gilberto RODRIGUEZ LÉAL, 61 ans, né au Portugal et détenteur de la nationalité française, serait vivant. C'est Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères, qui le confirme. Selon une source judiciaire, l'enlèvement a été revendiqué par le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest. Laurent FABIUS a précisé que la revendication était en cours de vérification. Philippe VERDON et Serge LAZAREVIC ont été enlevés le 24 novembre 2011 au Mali. Aqmi détiendrait aussi 4 employés d'Areva et de son sous-traitant Satom, capturés au Niger le 16 septembre 2010. En octobre dernier, Aqmi a prévenu que toute tentative visant à libérer les six otages pourrait conduire à leur mort. Le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire. Pour « enlèvement et séquestration en bande organisée en relation avec une entreprise terroriste ».

Rapport de la Commission des Finances sur le Budget « Action extérieure de l'État ». Les co-rapporteurs sont Richard YUNG, sénateur PS des Français établis hors de France, et Roland du LUART, sénateur UMP de la Sarthe. S'agissant de la suppression de la PEC, le sénateur socialiste relève que « *seuls 9 % des élèves qui bénéficiaient auparavant de la PEC ont déposé un dossier pour l'obtention d'une bourse, soit un « effet d'aubaine » d'au moins 91% pour une dépense qui dépassait 30 millions d'euros* ». Il déclare néanmoins vouloir être « *très attentif à la suite, c'est-à-dire au respect de l'engagement du Président de la République de réutiliser les fonds ainsi dégagés pour améliorer le système de bourses de scolarité sur critères sociaux au bénéfice des élèves français scolarisés à l'étranger* ». Pour consulter sa note très détaillée sur l'ensemble du budget, son site : <http://www.richardyung.fr/question-economie-senateur-yung/3006-rapport-sur-le-budget-2013-de-laction-exterieure-de-la-france.html>

POLITIQUE INTÉRIEURE

UMP. Le recours... à JUPPÉ. La médiation de l'ancien Premier ministre, fondateur de l'UMP en 2002, aurait été acceptée. Mais pas ses conditions. La commission des recours de l'UMP, organe interne mis en avant par COPÉ, a refusé de suspendre ses travaux avant la médiation. Alain JUPPÉ avait également demandé que ses membres qui avaient pris parti pour un candidat, « se déportent ». Autre refus. JUPPÉ a demandé 15 jours pour réexaminer tous les résultats du scrutin sanglant qui oppose François FILLON et Jean-François COPÉ pour la présidence de l'UMP. Il proposait une commission de 5 membres, composés de représentants des deux camps et de personnes neutres. François FILLON répète qu'il se pliera à toute décision rendue par Alain JUPPÉ et sa commission, mais nie toute autorité à la Commission des recours.

Ultra Mauvais Pas. 2 jours après la proclamation par la Commission de contrôle des opérations électorales du parti, la COCOE, de la courte victoire de Jean-François COPÉ à la présidence de l'UMP, il est apparu que les résultats de Nouvelle-Calédonie, Mayotte et Wallis et Futuna avaient été oubliés du total proclamé. Patrice GÉLARD, président de la COCOE, l'a confirmé. Cela représente 1.304 voix, alors que seuls 98 votes départageaient les candidats. La gauche ironise sur la cacophonie. La droite se désole. À lire, l'édito d'Alexis BREZET, directeur des rédactions du Figaro, « À rire et à pleurer ». <http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2012/11/21/10001-20121121ARTFIG00678--rire-et-a-pleurer8230.php>

Le blocage. L'intervention d'Alain JUPPÉ est présentée comme la seule solution pouvant permettre une sortie de crise. La remise en cause des résultats, déjà difficilement acceptés par François FILLON, avait plongé le parti dans une impasse. Les deux candidats étaient en effet intervenus sur différents journaux télévisés pour dénoncer les fraudes de l'autre camp. Alors que François FILLON demandait la réintégration de plus de 1.300 voix oubliées et le recomptage, fédération par fédération, Jean-François COPÉ se cabrait sur les résultats proclamés, conforme aux statuts du parti. Il invitait son concurrent à en appeler à la Commission de recours du parti. François FILLON a refusé, expliquant qu'il n'avait pas confiance dans les instances de l'UMP. Il a menacé de porter sa contestation devant les tribunaux s'il n'était pas écouté. Pas de problème, lui a rétorqué le président proclamé de l'UMP, fort des présomptions de fraudes qui pèsent sur des bureaux de vote tenus par le camp FILLON.

Les gagnants du scrutin. Ce sont l'UDI et le FN. Jean-Louis BORLOO a affirmé que sa formation, l'UDI, avait reçu 1.280 demandes d'adhésion par Internet en une nuit. Le FN revendique un pic de 500 adhésions en ligne et un nombre de nouvelles adhésions par courrier sans doute supérieur. Le vice-président du Front national a estimé que la crise à l'UMP représente « *le pire de ce que les Français détestent dans la politique* ».

Les motions. Les résultats du vote des militants sur les courants de l'UMP ont été rendus publics. C'est la « Droite forte » qui est arrivée en tête, avec 28 des voix, devant la « Droite sociale » de Laurent WAUQUIEZ, soutien de François FILLON, avec 21,7%, et les Humanistes de Jean-Pierre RAFFARIN, qui soutenait Jean-François COPÉ. Les Gaullistes rassemblent seulement 12,3% des suffrages, la Droite populaire, 10,8%. La « Boîte à idées » n'est pas reconnue, n'ayant convaincu que 9,2% des électeurs.

GENTIL. Nicolas SARKOZY a été entendu par le juge d'instruction, Jean-Michel GENTIL, dans le cadre de l'affaire BETTENCOURT. Le juge l'a placé sous le statut de « témoin assisté ». Les avocats de l'ancien président de la République, qui redoutaient une mise en accusation, se félicitent de la décision du juge. L'enquête cherche à déterminer si la famille BETTENCOURT a illégalement participé au financement de la campagne électorale de Nicolas SARKOZY en 2007.

Quel projet politique pour l'UDI ? On le saura en... juin. À l'issue d'une série de consultations, Jean-Louis BORLOO, président du parti centriste, présentera la « *vingtaine d'orientations* », sur les thèmes de la « *compétitivité, des solidarités actives, des territoires, du vivre ensemble, de l'Europe et du Monde* ».

États d'âme sur la « liberté de conscience ». François HOLLANDE a créé la surprise devant les maires réunis à Paris pour leur congrès annuel. Selon le Président de la République, « *les débats* » que suscite le projet de loi instaurant le mariage « *pour tous* », « *sont légitimes dans une société comme la nôtre* ». Or, « *les maires sont des représentants de l'État* » qui « *auront, si la loi est votée, à la faire appliquer* ». Pour François HOLLANDE, « *la loi s'applique pour tous dans le respect de la liberté de conscience* ». Il insiste : « *les possibilités de délégations (d'un maire à ses adjoints) existent et peuvent être élargies* ». L'intervention de François HOLLANDE a provoqué un tollé. Rattrapage par Claude BARTOLONE, président de l'Assemblée nationale : cette « *clause de conscience* » n'est « *pas prévue dans la loi* » qui serait présentée aux députés. François HOLLANDE a confirmé par la suite.

Moody's dégrade la note française : l'exécutif appelle à « tenir le cap ». Pour Pierre MOSCOVICI, c'est « *la sanction de la gestion du passé* », qui « *incite le gouvernement à mettre en œuvre rapidement les réformes* ». Le ministre de l'Économie et des Finances réagissait à l'annonce, par l'agence de notation financière, de la baisse d'un cran de la note de la dette de long terme de la France. C'est la 2^e fois après Standard and Poors, en début d'année. À noter que cet abaissement devrait entraîner une hausse des taux d'intérêt auxquels la France pourrait emprunter sur les marchés. Néanmoins, cela n'a pas été observé depuis la 1^{ère} dégradation de la note.

PARLEMENT

Assemblée nationale

Règle d'or. Adoption par la vingtaine de députés présents en séance, du projet de loi organique sur la programmation et la gouvernance des finances publiques. Seul le Front de gauche a voté contre.

A VOTÉ... blanc ! Adoption à l'unanimité d'une proposition de loi centriste qui vise à reconnaître le vote blanc et à le distinguer du vote nul aux élections. La proposition de loi de François SAUVADET (UDI, centriste) avait été rejetée par la commission des Lois mais la majorité de gauche l'a finalement acceptée après l'adoption d'un amendement précisant que les votes blancs ne seront pas comptabilisés dans les suffrages exprimés, comme le prévoyait le texte initial. Les votes blancs seraient ainsi comptabilisés à part et le résultat annexé au procès-verbal des élections afin de connaître le pourcentage d'électeurs ayant glissé un bulletin blanc dans l'urne. Le texte prévoit également qu'une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc.

Le Bisphénol A revient à l'Assemblée. La commission des Affaires sociales revient sur le vote du Sénat et interdit le produit dans les contenants « *en contact direct avec des denrées alimentaires* » dès le 1^{er} janvier 2015 (au lieu de 1^{er} juillet et de tous les contenants et les dispositifs médicaux).

Abrogation du conseiller territorial. Par 332 voix contre 169. Le conseiller territorial était un nouvel élu voulu par Nicolas SARKOZY, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, qui n'aura donc jamais vu le jour. La gauche a voté l'abrogation de ce mandat qui devait cumuler les fonctions de conseiller régional et de conseiller général. L'UMP a voté contre l'abrogation, l'UDI s'est abstenue.

Participation du public aux décisions prises en matière d'environnement. Les députés ont largement voté une garantie issue du Grenelle de l'environnement de 2004. Le projet de loi avait déjà été adopté à l'unanimité au Sénat. Il fait suite à des censures du Conseil constitutionnel de dispositifs de participation prévus dans le code de l'environnement.

Prix du gaz. Une proposition de loi du groupe UDI (centriste) a été rejetée. Elle prévoyait la déconnexion du prix du gaz de celui du pétrole, pour la fixation des tarifs réglementés du gaz naturel. Si la ministre, Delphine BATHO, reconnaît « *le besoin d'apporter des solutions durables* », elle soulève le problème « *du passage de la théorie à la pratique* ».

Toujours pas de répertoire national du crédit. Pour la 5^e fois en 10 ans, les députés ont repoussé une proposition centriste qui prévoyait la création d'un tel répertoire qui permettrait de lutter contre le surendettement. Benoît HAMON a reconnu que cela serait « *une protection pour le consommateur* », mais renvoie à des textes, plus globaux, qui seront prochainement présentés.

Sénat

Début de la discussion budgétaire. Tout savoir sur les grands principes de la discussion budgétaire : le Sénat met en ligne un dossier très complet sur la loi de finances en général, et l'exercice pour 2013 en particulier. http://www.senat.fr/espace_presse/actualites/201211/projet_de_loi_de_finances_2013_comprendre_les_enjeux_du_texte.html

La décentralisation, acte III. Il se fait attendre. Initialement prévu en Conseil des ministres en novembre, le texte a été reporté au début de l'année prochaine. À l'occasion du Congrès annuel des maires de France, la ministre Marylise LEBRANCHU a annoncé que l'examen du texte se ferait en février. Il s'agit de « *pouvoir écrire ensemble qui fait quoi* ». Le texte devrait renforcer les compétences des régions.

ÉCONOMIE & DÉFENSE

Top Gun. La France a exporté pour 6,5 milliards d'euros d'armes en 2011 (prises de commandes). Cela représente une hausse de 27% sur 1 an. Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de la Défense, a souligné que la France s'est ainsi maintenue dans le peloton de tête des pays exportateurs.

Défense européenne. La signature de la France a rejoint celles de la Belgique, de l'Espagne, de la Grèce, de la Hongrie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal et de la Norvège, pour le développement, d'ici 2020, d'une capacité commune d'avions multi-rôles de ravitaillement en vol et de transport.

Retrait des troupes. L'armée française quitte la Kapisa en Afghanistan, dans le cadre du retrait des troupes, décidé par Paris. La Kapisa est la région où l'armée française aura subi le plus de pertes. Sur les 88 militaires tués en Afghanistan depuis 2001, 54 l'ont été dans cette province. 2.200 soldats français sont encore déployés en Afghanistan. Avant la fin de l'année, toutes les troupes combattantes seront rentrées. L'étape suivante, courant 2013, sera le rapatriement du matériel.

SANTÉ & SOCIÉTÉ

Déontologie et rénovation de la vie politique : consultations sur les réflexions. François HOLLANDE va recevoir avant le 18 décembre, les présidents des assemblées parlementaires, ainsi que les responsables des partis politiques représentés au Parlement ou ayant présenté des candidats à la présidentielle.

Élections législatives : le Conseil constitutionnel a validé les élections de 6 députés, qui avaient fait l'objet d'une requête en annulation, dont celles de Benoît HAMON et de Jérôme CAHUZAC.

L'aide aux ménages. Le gouvernement « est en train de travailler » sur un nouveau mécanisme d'aide aux ménages concernant les prix de l'essence et « fera des annonces sur ce sujet ». Déclaration de Najat VALLAUD-BELKACEM, porte-parole du gouvernement. Le ministère de l'Économie a confirmé qu'il étudiait une éventuelle aide financière aux plus bas revenus, qui succéderait à l'allègement de la taxe sur les carburants qui expire à la fin du mois. Mais « le dispositif n'est pas arrêté ».

CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES & SPORTS

Journalistes tués : le triste record de 2012. 119 journalistes ont été tués dans l'exercice de leur profession. Un chiffre record, notamment dû à la guerre en Syrie, où 36 personnes ont été tuées.

Acquisition de livres numériques français depuis l'étranger. Les distributeurs sont en train de mettre au point les paramètres techniques de leur site et de négocier les droits avec les différents éditeurs français pour permettre à toute personne, où qu'elle réside dans le monde, d'acheter les livres français numériques. Des résultats sont attendus courant 2013. Certains sites internet situés à l'étranger ouvrent déjà cette possibilité mais pas pour tous les livres français.

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Accords de défense avec :

- Djibouti. Le traité remplace celui conclu lors de l'indépendance de Djibouti. C'est le 6^e pays à signer ce type de traité de coopération bilatérale avec la France. Il fait référence au dispositif de sécurité collective de l'Union africaine et à l'UE. Il précise les facilités opérationnelles accordées aux forces françaises stationnées à Djibouti.

- Côte d'Ivoire. Le traité ne prévoit pas de clause de sécurité et instaure « *partenariat ouvert aux échanges de vues et d'informations sur les risques et les menaces à la sécurité nationale et régionale* ».

- Sénégal. Le traité garantit « *les facilités accordées aux forces françaises qui stationnent dans la région de Dakar ou qui sont en transit sur le territoire de la République du Sénégal dans le cadre du pôle opérationnel de coopération à vocation régionale* ».

- Serbie. Encadrement de l'évolution récente qui ont marqué la coopération en matière de défense avec ce pays.

Accord avec la Norvège sur l'enseignement dispensé en France aux élèves norvégiens et le fonctionnement des sections norvégiennes établies dans les académies de Rouen, Caen et Lyon.

Communications : L'éducation artistique et culturelle. / La politique maritime. / **La politique de soutien à l'exportation :** « *La France revendique la mise en œuvre du principe de réciprocité dans la politique commerciale européenne* ». Est également évoqué le renforcement de la capacité de développement international des PME.

CARNET – NOMINATIONS

Jean-Yves BERTHAULT, ambassadeur au Brunei.

Geneviève IANCU, ambassadeur aux Seychelles.

Jacques RAHARINAIVO, représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Vienne.

L'ancien ministre **Jean-Louis BIANCO**, nommé « personnalité qualifiée » au Conseil supérieur de la Cour des Comptes.

L'ancien ministre **Nicole AMELINE**, élue vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Le Parti socialiste a constitué son nouveau Bureau national, composé de 54 membres, désignés à la proportionnelle des courants ayant obtenu au moins 5% des suffrages au vote des militants et des 18 premiers secrétaires fédéraux. Toute la liste : <http://www.parti-socialiste.fr/le-bureau-national>

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87
r.delpicchia@senat.fr